

APPEL À PROJETS Qualité de l'eau et gestion de la rareté

Dossier de rédaction de H2o
August 2015

Ségolène

Royal, ministre de l'écologie, du Développement durable et de l'énergie, annonce le lancement par le gouvernement d'un premier appel à projets (AAP) pour le secteur de l'eau et de la biodiversité dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA). Il s'adresse aux entreprises du domaine de l'eau.

Le gouvernement veut soutenir le secteur de l'eau et de la biodiversité avec l'aide du Programme d'investissements d'avenir pour permettre la création d'emplois dans ces secteurs prioritaires de la transition écologique. Une enveloppe d'environ 60 millions d'euros pourra concerner les projets portant sur l'eau et la biodiversité. Un premier appel à projets est lancé dans le domaine de l'eau. Les projets attendus dans cet AAP peuvent porter sur un ou plusieurs des 4 axes suivants : Axe 1. L'usine d'épuration de la ville durable ; Axe 2. L'usine de dessalement de l'eau ; Axe 3. Les réseaux d'eau intelligents ; Axe 4. Gestion intelligente de la ressource. Les projets peuvent être portés par une PME en dehors d'un consortium et par une collectivité, même si l'aide apportée par le PIA ira finalement aux entreprises qui en assureront la réalisation.

Les porteurs de projet peuvent déposer leurs dossiers à l'ADEME.

AAP Qualité de l'eau et gestion de la rareté